



# FORMATIONS Pierre Flamion

SANTÉ & GESTES D'URGENCE



MANAGEMENT  
& RESSOURCES HUMAINES



## ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES - APP

### Objectif



L'Analyse de la Pratique Professionnelle – APP - a pour objectif de permettre l'échange, dans un cadre défini, entre plusieurs professionnels sur l'exercice de leurs métiers (formateurs, enseignants, travailleurs sociaux, psychologues, thérapeutes, médecins, responsables de ressources humaines, infirmières, aides à domicile...) qui comporte des dimensions relationnelles importantes dans des champs diversifiés (de l'éducation, du social, de l'entreprise...).

Ils sont invités à s'impliquer dans l'analyse, dans le but de construire leurs pratiques et/ou d'améliorer leurs techniques professionnelles. Cette action d'APP s'inscrit dans une certaine durée et nécessite la présence d'un animateur extérieur.

Cette démarche d'APP permet donc la mise en commun du vécu professionnel afin de l'analyser pour faciliter la compréhension de « **ce qui a été fait** », de « **ce qui s'est passé** », de « **ce qui a été produit** » pour améliorer sa pratique à l'avenir.

L'APP consiste donc avant tout en un travail personnel, un travail sur soi, un travail d'implication en vue d'explicitation et de compréhension du travail qui peuvent se mener avec d'autres pour bénéficier de regards croisés ainsi que de la richesse de l'interaction et de l'hétérogénéité.

### Public



Cette formation s'adresse au personnel soignant.

### Programme



L'APP peut s'organiser sous forme de séances d'une durée de deux heures, sur une période allant d'un trimestre, à un an. Chacune de ces séances est structurée autour d'un contenu (situation professionnelle vécue) et suit un déroulement précis (rappel du fonctionnement et du but de l'APP, exposition de la situation professionnelle préalablement choisie par le responsable ou les participants, recueil d'informations complémentaires par le biais de questions, mise en place d'hypothèses pour aider à l'analyse de la situation exposée, conclusion de la séance). Pour permettre une APP efficace, la présence d'un animateur extérieur est indispensable.





## ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES - APP

### Programme (Suite)



Enfin, il est important de souligner que l'APP doit être réalisée sous certaines conditions :

- Une démarche personnelle et volontaire de participation
- Le respect de l'autre et de sa parole
- La confidentialité
- La liberté d'expression dans le cadre adopté
- Le respect du fonctionnement
- Une gestion rigoureuse du temps
- L'assiduité dans le groupe sur une période choisie
- Une régularité des réunions (rythme et alternance)

### Méthode & moyens pédagogiques



- Possibilité d'opter pour une synthèse rédigée par l'intervenante après chaque séance
- Interactive
- Participative

### Formateur



L'intervenante dédiée pour cette mission est psychologue du travail-formatrice en recrutement, conduite d'entretiens & santé au travail (gestion du stress, prévention des RPS, gestion de la souffrance...). Elle est titulaire d'un master 2 en psychologie sociale et du travail et ingénierie en ressources humaines. Elle est également intervenante en prévention des risques professionnels enregistrée auprès de la DIRECCTE.

### Responsable pédagogique



Pierre FLAMION, ancien enseignant CESU, titulaire d'un DIU enseignement soins d'urgence et risques sanitaires. Infirmier anesthésiste avec 15 ans d'expérience dans les SAMU de la région parisienne (94 et 92). Il est également réserviste d'intervention auprès de l'EPRUS (Etablissement de Préparation et de Réponse aux Urgences Sanitaires) à la Plaine Saint-Denis (93). Au cours de ces années, il a effectué différentes missions « sanitaires » dans les soins d'urgence à l'étranger : Pakistan, Haïti, Gabon, Côte d'Ivoire...

### Durée



- 2 heures par mois, sur 6 mois = 12 heures d'APP + 6 heures de synthèse en option

### Lieu



- Sur site
- Minimum 6 personnes – Maximum 12 personnes